



Samoëns, le 16/04/2024

**Mairie de Samoëns**

33, Place des Dents Blanches

74 340 Samoëns

Objet : MISE EN CONCURRENCE POUR LA CREATION DE DEUX PADELS

REPONSE AVANT LE 01 MAI 2024 – 17H00

- ▶ Dans le cadre de sa politique jeunesse et sportive et afin de répondre notamment aux enjeux cruciaux des activités de tourisme et sportives sur son territoire, la ville de Samoëns a souhaité étudier les faisabilités d'amélioration de son attractivité.

Dans cet objectif, la commune de Samoëns lance une procédure de mise en concurrence pour la création de 2 padels.

Ci-joints :

- Cahier des Charges attendu
- Le DPGF type (le postulant pourra proposer un devis qui remplacera le DPGF)

Pièces demandées aux postulants :

- DPGF ou devis tamponné et signé
- Mémoire technique
- Les références sur le même type de travaux.
- Fiches produits (sol, structure, lumière)
- Plan des implantations

REPONSE PAR VOIE ELECTRONIQUE A :

[dst@mairiedesamoens.fr](mailto:dst@mairiedesamoens.fr)

et

[responsablefinances@mairiedesamoens.fr](mailto:responsablefinances@mairiedesamoens.fr)

Le Directeur des Services Techniques  
Louis GLORY